

L'Écho de Saint Simin



Feuille d'information municipale n° 17 - Juillet 2023

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'été 2023, l'équipe municipale s'active pour poursuivre ses objectifs. Plus que jamais, nous restons attentifs à la qualité de notre milieu de vie, au maintien de nos services, de nos manifestations et à l'entretien de notre patrimoine. Nous maintenons notre mobilisation de long terme pour mener des projets dont les délais de réalisation, hélas, se trouvent allongés par des procédures chaque année plus lourdes. Pour autant, le cap est fixé et l'équipe s'active, entre projets ambitieux et attention au quotidien.

L'important projet de rénovation de notre bourg se poursuit. Les travaux d'entretien de nos équipements et bâtiments suivent le programme prévu. Notre équipe technique et administrative se renforce. Nos fêtes et cérémonies ont toutes repris leur rythme d'avant COVID.

Ensemble nous travaillons à développer une commune active et ouverte, sobre et durable, volontaire et économe de ses ressources. Proximité et efficacité restent les deux priorités de notre action au quotidien.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des agents, de nos partenaires et des acteurs locaux qui, chaque jour, font vivre et avancer notre village.

Denis la Mache
Maire de Saint Sigismond

RÉNOVATION DU BOURG

Les élus continuent de travailler avec le cabinet Massé et ses co-contractants pour l'aménagement et la rénovation du centre-bourg avec la participation de tous les habitants. La prochaine réunion publique ouverte à tous aura lieu à la rentrée.

RELIER : RUE DE L'ÉGLISE
ESQUISSE NON CONTRACTUELLE



TRAVAUX DE L'ÉGLISE

La municipalité a fait remplacer le moteur de la cloche de l'église et a demandé des devis pour remplacer les planches de la voûte, changer les abassons du clocher ainsi que les fenêtres.

Au vu des montants des premiers devis, les travaux devront être réalisés avec l'aide de subvention et en plusieurs tranches.

LA COMMUNE PASSE AUX ÉNERGIES RENOUEVABLES

La Mairie et l'École sont actuellement chauffées avec une chaudière au fuel (mise en place en 2001; fonctionne avec une énergie fossile). Dans une démarche de diminution des émissions de gaz à effet de serre (s'inscrivant dans les enjeux environnementaux pour lutter contre le réchauffement climatique), un audit énergétique a été réalisé en mai 2023, en collaboration avec le SYDEV (SYndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée) et le bureau d'études *BatiMgie*. Il préconise en particulier des travaux d'isolation des combles et des murs extérieurs, des remplacements de menuiserie et la mise en place

d'un nouveau système de chauffage (chaudière bois granulés ou pompe à chaleur géothermique). La commission Environnement et Cadre de Vie va travailler, à partir des éléments fournis par l'audit, sur un scénario technique souhaité (à valider en conseil municipal). Affaire à suivre

VOIES ET RÉSEAUX

La commune a inscrit les ponts communaux au programme national des ponts (CEREMA) pour un état des lieux et une information sur les travaux urgents. Un ouvrage est apparu prioritaire, il nécessite une restriction en tonnage qui sera mise en place par la signalétique correspondante.

BOIS DE CHAUFFAGE

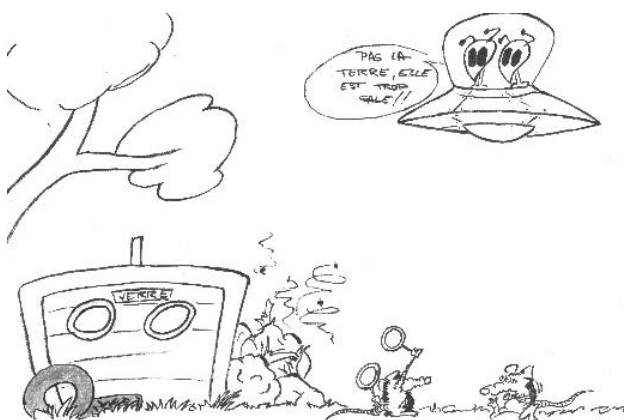
La commune a proposé aux habitants de récupérer du bois de chauffage sur le terrain acquis le long du halage de l'Autize. L'entrée a été aménagée pour un accès facilité. Il est toujours possible de vous inscrire en mairie.

ÉLAGAGE DES HAIES

Ensemble, pensons à élaguer nos haies. En effet, toutes les haies en bord de voie publique doivent être taillées par leur propriétaire au droit du domaine public.

CIVISME

Des dépôts d'ordure sauvage se multiplient aux abords des points d'apport volontaire. Ces actes d'incivisme représentent des frais importants pour la collectivité qui doit se charger de les trier et réacheminer vers un lieu de traitement approprié.



Rappelons que, outre le coût financier et l'impact environnemental, les amendes pour ce type d'acte d'incivilité peuvent être très lourdes.

EMPLOI AGENT TECHNIQUE



Depuis le 5 juin 2023, Jean-Philippe LACAMBRA a rejoint l'équipe des agents communaux en tant qu'adjoint technique à hauteur de 20 h par semaine. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

DÉFIBRILLATEUR

La communauté de communes, dans le cadre de ses actions de mutualisation des services aux communes, a proposé un contrat de maintenance plus approfondi auquel la commune a adhéré afin de permettre une parfaite et permanente opérationnalité de notre défibrillateur situé sur le mur extérieur du foyer communal.

RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Les rencontres autour des jeux et de l'atelier couture 2022/2023 se sont clôturées le 30 juin par un goûter qui a réuni enfants et bénévoles. L'aventure se poursuit pour la prochaine année scolaire. C'est toujours un agréable moment de partage entre les aînés et les enfants. Le groupe de bénévoles a besoin de s'étoffer.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à vous inscrire, afin de profiter d'un agréable moment de partage. Les rencontres ont lieu à l'école de 13 h 30 à 15 h. Les dates à retenir :

- Pour 2023 : les 06 et 13/10, 08 et 15/12,
- Pour 2024 : 09 et 16/02, 05 et 12/04, 07 et 14/06.



Réalisation collective de l'année 2022/2023

Pour tout renseignement, contacter Mme Eliane MONTAMAT au 06.66.02.09.21

ATELIERS CONSOLE

Le lundi entre 14 h 30 et 16 h 30, à partir de septembre, nous proposons des ateliers jeux sur console. Une animatrice du Centre social « Le kiosque » interviendra tous les 15 jours.



APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVES, ouvertes à tous petits et grands.

Le CCAS et l'équipe municipale proposent de reconduire l'organisation des après-midi récréatives au foyer communal. Tous les habitants sont invités à se réunir autour des jeux de société. Cette manifestation ouverte à tous, petits et grands, vous est proposée le 3ème dimanche du mois d'octobre à mars.

QUINZAINES BLEUES

La commune et le CCAS s'associent cette année encore à cette manifestation nationale. Nous vous proposons un après jeux de société (belote, scrabble, triominos) et jeux sur console WI. Rendez-vous au foyer communal le 8 octobre de 15 h à 18 h. Un goûter sera offert.

ATELIERS DÉCO



Les participants aux ateliers déco ont travaillé à la décoration de l'embarcadère pour la fête de la musique.

Nous vous invitons à venir nombreux les rejoindre pour continuer à décorer notre village.

Nous souhaitons notamment faire une action dans le cadre d'octobre Rose.

FÊTE DE LA MUSIQUE



Deux groupes de musique locaux ont animé la soirée à l'Embarcadère le 17 juin. Le public très nombreux a pu apprécier le site et la restauration proposée par Sylvain et Pauline.

INAUGURATION EMBARCADÈRE



Du nouveau à l'embarcadère communal de Saint Sigismond qui a inauguré le 23 juin dernier, sa nouvelle collaboration avec Sylvain Aubert et Pauline Tirbois, les nouveaux gestionnaires. N'hésitez pas, vous aussi à venir les rencontrer, pour une promenade en barque ou un repas sur place, le long de la vieille Autize.

MANIFESTATION DU 13 JUILLET



La commune continue dans sa dynamique de convivialité et organise l'animation du 13 juillet. Alors, n'hésitez pas. Venez nous rejoindre à partir de 19 h 30 avec votre famille et vos amis pour le repas suivi du feu d'artifice et du bal populaire.

Des plateaux-repas sont proposés :

- **Plateau « adulte »** à 9.60 euros comprenant : tomate vinaigrette et thon, terrine maison avec cornichons, rôti de porc, terrine de légumes, chips, fromage portion, tarte aux pommes maison et café.
- **Plateau « enfant »** à 5.50 euros comprenant : 6 tranches de cervelas et cornichons, jambon blanc et petite poche de chips, tartelette.

Les réservations pour le repas du 13 juillet sont ouvertes en Mairie jusqu'au 7 juillet (chèque à l'ordre de la Charcuterie THOMAS).

Les boissons seront vendues cette année au profit de l'association « **Le repos de l'Autize** ».

Un apéritif sera servi par la commune de 19 h 30 à 21 h 30. À partir de 22 h 30 aura lieu la retraite aux flambeaux suivie vers 23 h du feu d'artifice puis d'un bal gratuit animé par **Marina Animations**. La brioche sera offerte par la commune.

BALADE DE L'OFFICE DE TOURISME

Le mardi 25 juillet, l'office de tourisme proposera la balade annuelle « *de chemins d'eau en chemin de halage* » à l'embarcadère de l'Autize. Cette promenade estivale est proposée aux touristes et à la population locale. À l'issue de la visite, la commune offre les rafraîchissements. Inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme au 02.51.87.23.01

ACTION CULTURELLE IMPRIMERIE

L'atelier : Jeudi c'est imprimerie, et mercredi aussi ! propose une initiation à la linogravure en plein air mercredi 2 août : 10h-12h et jeudi 3 août : 10h – 12h à l'Embarcadère. Gratuit - limité à 10 pers./séance

TAROT DU MARAIS POITEVIN

Organisé en collaboration avec le Parc Naturel du Marais Poitevin et la communauté de communes, ce spectacle gratuit vous emmènera à la rencontre de votre territoire. Il aura lieu à l'embarcadère de l'Autize le **1^{er} septembre à 19 h.**



BARBECUE DE LA CONVIVIALITÉ



Notre barbecue communal revient cette année encore. N'oubliez pas de réserver votre journée pour partager ce moment de convivialité.



TÉLÉTHON 2023

La commune et les associations communales se remobilisent cette année pour le téléthon nous vous attendons nombreux pour cette manifestation des 8 et 9 décembre 2023. Pour préparer cette opération, une réunion est prévue le 4 septembre à 19 h. À ce titre, nous lançons un appel

à Bénévolat à tous les habitants qui souhaitent s'impliquer/s'investir dans la mise en œuvre de cette belle aventure.

Bien évidemment, nous comptons sur votre participation pour faire de ce moment une belle fête. Alors, réserver votre week-end !

BRUITS DE VOISINAGE

Rappelons que les bruits de voisinage sont réglementés par l'arrêté préfectoral n°22/CAB/918 du 02 décembre 2022. Les activités bruyantes des particuliers, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Les travaux réalisés par des professionnels ne sont pas concernés par ces horaires.

CANICULE

De fortes chaleurs ont déjà eu lieu cette année. Pensez à vous hydrater, et à respecter les consignes ci-dessous.

En cas de malaise, appelez le **15**. Pour de plus amples informations, composez le 0800 06 66 66.

Nous vous rappelons qu'il est possible de se faire inscrire en Mairie sur le registre nominatif recensant les personnes âgées, handicapées, fragiles ou isolées afin de pouvoir profiter d'une attention particulière.

Vous bénéficierez ainsi des visites à domicile et/ou des contacts réguliers mis en place par le CCAS en direction des personnes à risques pendant ces périodes critiques.



Prochaines animations non annoncées sur l'écho :

- 05 novembre Expo Arts et Loisirs
- 11 novembre : cérémonie avec repas
- 26 novembre : repas des aînés
- 22 décembre : arbre de Noël communal